

*République française*  
**COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE**  
*DEPARTEMENT de la Lozère*

**DE\_2019\_057**

**Séance du jeudi 27 juin 2019**

**Membres en exercice : 27**

Date de la convocation: 24/06/2019

**Présents : 15**

*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,*

**Votants: 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Secrétaire de**

**séance: Jean-Paul VELAY**

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents :** Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE

**Objet: adressage - devis de la poste - DE\_2019\_057**

Vu la circulaire n° 6 du 3 janvier 1962 (DGCL) ;

Vu la circulaire n°272 du 5 juin 1967 (DGCL) ;

Vu l'art. L2212-2 et L2213-28 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le 1° de l'article L.212-2 du CGCT ;

Monsieur le maire rapporte au conseil les conclusions de son entrevue avec les services de la Poste au sujet d'une possibilité, pour ces derniers, de réaliser une prestation comprenant la réalisation d'un plan d'adressage pour la commune de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère.

Cette prestation pourrait aller jusqu'à la fourniture et la pose des plaques de rue et de numéros.

Un devis concernant la première partie de la prestation "Audit Conseil de fiabilisation des adresses dans la commune, réalisation du plan d'adressage et accompagnement à la communication" pour un montant total de 9 960 € TTC est présenté au conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de lancer la procédure de mise en place de noms de rues et de numéros sur la commune.

MANDATE monsieur le maire pour la signature du devis de la Poste.

SE DECLARE intéressé par la prestation complète comprenant la fourniture et pose des plaques et numéro et charge monsieur le maire d'un demander le chiffrage.

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/07/2019 048-200057594-20190627-DE_2019_057-DE

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard

